

L' Abeille.

8ème Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

8ème Année

VOL. IX.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 22 JUIN 1861.

No. 33

LE MONT-SAINT-MICHEL.

Oct. 1860.

“ Comme il vous plaira, messieurs. Je suis fort désintéressé dans cette affaire : je voulais seulement vous rendre service. Vous trouvez 30 francs trop chers ? A votre aise, messieurs . . . Mais une supposition. Vous prenez la première voiture que vous rencontrez. Vous allez un pas de tortue. La marée vous surprend et vous ne pouvez revenir que demain. Et puis vous n'avez pas de permis . . . vous aller vous cogner le nez contre la porte fermée . . . Moi, je vous donne une bonne voiture à deux chevaux. Je vous donne une lettre pour le gouverneur, avec qui je fais souvent des affaires. Vous allez lestement ; vous revenez dans quelques heures, et vous êtes ce soir à Anranches. Mais j'oubliais, c'est trop cher. Adieu donc, messieurs. Bon voyage et bien du plaisir. ”

C'est ainsi que nous parlait l'hôtelier de Pont-Orson, espèce de colosse, revêtu de l'éternelle blouse bleue des paysans français, et coiffé du classique bonnet de coton. Nous soupçonnons bien un peu que le rusé normand nous en donnait à garder, mais que faire ? Nous avons allongé notre voyage d'une vingtaine de lieues tout exprès pour voir le Mont-St.-Michel, nous craignons fort que notre bonne mine ne fût pas un billet d'admission suffisant ; le temps pressait : bref, nous montâmes dans la *carriole* qu'un garçon fort avenant, accoutumé sans doute à l'issue ordinaire de ces sortes de débats entre son maître et les voyageurs, avait déjà amenée toute prête, et munis de la lettre de notre gros patron, nous partîmes.

Nous nous dirigeâmes aussitôt vers la mer par une route excessivement mauvaise. Il faut savoir qu'il y a trois sortes de route en France : route impériale, départementale et communale. Les routes communales sont plus ou moins entretenues par les communes. C'est une de ces routes que nous suivions. Les routes impériales et départementales, *macadamisées* et réparées aux frais du gouvernement ou du département, ordinairement bordées de beaux arbres, sont partout magnifiques. Je ne parle pas des chemins de fer, dont

le réseau, aujourd'hui presque complet, demanderait un article séparé. Quel qu'il fût, le chemin que nous suivions nous conduisait à travers un *pays accidenté*, et le paysage n'était pas sans intérêt. En traversant un petit village, nous rasâmes de très-près une maison dans laquelle on faisait la noce. La porte et les fenêtres ouvertes nous laissèrent apercevoir de longues tables chargées de mets et de carafes de cidres, et garnies de joyeux convives. Notre cocher qui saluait d'un air d'envie ses nombreuses connaissances, nous apprit que dans ces contrées les noces durent plusieurs jours de suite. On se rassemble encore le dimanche suivant pour faire un dernier repas, qu'on appelle la *renocce*.

Nous ne tardons pas à arriver sur le bord de la falaise. De là, nous embrassons d'un coup d'œil l'immense océan, et à deux kilomètres de la côte, nous voyons s'élever le Mont-St.-Michel, but de notre voyage. Assis à peu près sur la ligne qui sépare la Bretagne de la Normandie, le Mont-St.-Michel est un rocher isolé, taillé en forme de cône tronqué. Sa base a 900 mètres de circonférence et sa hauteur est de trois à quatre cents pieds. Il repose sur une grève immense que la mer couvre et découvre à chaque marée. Dès le huitième siècle, le Mont-St.-Michel était déjà habité par un ermite. Dans la suite, les moines qui jadis recherchaient les lieux les plus écartés, y construisirent une église et un monastère, “ où, durant une longue suite de siècles, la piété amena chaque jour d'innombrables pèlerins. De toutes les provinces de la France, de tous les pays de l'Europe, on voyait arriver des caravanes de deux à trois cents personnes, cavaliers et piétons, avec des bannières et leur aumonier en tête. Au retour, la caravane se nommait des chefs dont l'un portait le titre de roi et pour insigne une couronne de plomb doré. Chacun se décorait de plumets, de cocardes, d'écharpes garnies de coquilles et de médailles de St.-Michel. Dans toutes les villes, sur la route faisait une entrée triomphale, bannières déployées, et l'on visitait dévotement les églises. ”

Choisit plus tard pour être le chef-lieu

d'un nouvel ordre de la chevalerie institué par le roi Louis XI, le Mont-St.-Michel devint ensuite une prison d'état. On sait que le célèbre Fouquet, surintendant des finances sous Louis XIV et le fameux masque de fer y furent renfermés. Grâce aux progrès des lumières et de la morale publique, il a fini par être ce qu'il est encore aujourd'hui, une maison centrale de détention.

A peine étions-nous descendus sur la plage que nous vîmes accourir vers nous un second guide, autre colosse, aux pieds et aux jambes nus, qui se mit à trotter vaillamment à côté de la voiture. A l'entendre, nous ne pouvions pas absolument nous passer de lui. Les sables mouvants que la mer charrie sans cesse, sont entrecoupés par les bras nombreux de plusieurs ruisseaux, forment ça et là d'immenses fondrières et rendent la route excessivement dangereuse. Ajoutez à cela que souvent d'épais brouillards se lèvent tout-à-coup et ne permettent qu'à grand peine de se diriger . . . Des centaines d'imprudents ont péri sur cette plage . . . dernièrement encore un touriste anglais . . . &c. &c. Nous regardons notre cocher, qui s'embrait s'entendre avec le guide, et nous nous plaignons en vain de cette nouvelle imposition . . . Au reste ce guide était bon diable et passablement amusant. Le récit des nombreux sauvetages opérés par son adresse et son audace, hauts faits qui, selon lui, ne pouvaient manquer de lui valoir quelqu'un de ces jours la croix d'honneur, nous occupa agréablement durant le trajet jusqu'au pied de la montagne, où nous quittâmes la voiture.

Après avoir fait en vingt-cinq minutes le tour des remparts, nous commençâmes à monter par une rue fort étroite et fort roide, bordée toutefois d'un certain nombre de maisons, qui forment ce qu'on appelle la ville. Elle compte à peu près 400 âmes composant une petite paroisse qui a son église et son curé. Cette église, fort peu curieuse d'ailleurs, possède un grand crucifix de bois tout-à-fait remarquable. C'est l'œuvre d'un détenu. L'artiste a su répandre sur l'admirable figure du Christ toute la tristesse, la résignation et l'espérance chrétienne qu'il ressentait lui-

même au fond de son cœur La plupart des habitants de la ville sont pêcheurs, mais plusieurs exercent aussi, aux dépens des étrangers une certaine industrie probablement assez productive, dont nous fûmes les victimes. Comme nous montions, on nous offrit en vente à plusieurs reprises une foule de petits objets en ivoire ou en bois, travaillés, disait-on, par les détenus. Notre excellent guide ne manqua pas de confirmer le dire des marchands. . . Je suis donc forcé d'avouer que nous nous empressâmes d'acheter chacun un souvenir du Mont-St.-Michel. Il est si agréable de pouvoir montrer ces sortes de choses au retour d'un lointain voyage ! Nous nous proposons déjà de nous en servir pour illustrer nos récits et d'en faire des présents à nos amis les plus intimes, lorsque rendus en haut nous nous avisâmes de montrer ces petits objets aux gardiens. Hélas ! nos précieux souvenirs étaient apocryphes ! On nous regarda avec compassion en nous assurant que jamais les détenus de St. Michel ne font rien de semblable.

Un escalier en pierre, de quelques centaines de marches, nous conduisit enfin au sommet du rocher. Nous attendîmes quelque temps à la porte d'entrée. Elle est précédée d'un vestibule voûté en ogive, et flanquée de deux tours de forme conique, qui ressemblent assez à deux énormes canons dressés sur leur culasse. Le gouverneur nous envoya pour guide un des gardiens ; il nous conduisit partout avec cette politesse empressée qu'on est à peu près sûr de rencontrer en France, soit qu'on s'adresse à un soldat, à un enfant ou bien à un homme du peuple.

L'ancien monastère où le château est bâti dans ce style sévère et avec cette solidité qui donnent l'aspect d'autant de forteresses à la plupart des constructions du moyen-âge. L'aile principale, qu'on appelle ordinairement la *Merveille* se distingue surtout par l'épaisseur et l'excessive élévation de ses murailles. C'est dans ce bâtiment qu'on admire la magnifique salle, appelée *chambre des chevaliers*. Elle est immense, très-élevée, voûtée en pierre, comme la salle du consistoire dans le palais des papes à Avignon, et partagée en plusieurs nefs par des colonnes et des arceaux gothiques. Cette distribution lui donne quelque ressemblance avec la salle des pas perdus du palais de Justice à Paris. C'est dans cette salle que les chevaliers de l'ordre de St. Michel devaient tenir leurs chapitres généraux, et procéder à la cérémonie de l'admission solennelle des nouveaux chevaliers. Après avoir fait suivant l'usage la veillée des armes, le candidat était introduit par ses parrains dans la salle et prêtait entre les

mains du grand-maître le serment prescrit par les statuts de l'ordre ; on le revêtit ensuite du manteau et du collier formé de coquilles d'or reliées entre elles par une chaîne de même métal à laquelle était suspendu un médaillon de St. Michel. Aujourd'hui cette salle est partagée en plusieurs ateliers où travaillent les détenus.

Comme tous les anciens monastères, le Mont-St-Michel a son préau entouré d'un cloître. Personne n'ignore que c'est une petite cour carrée, bordée de galeries couvertes, où l'on peut se promener à l'abri des rayons du soleil et du mauvais temps. Il y avait ordinairement au centre du préau une fontaine d'où l'eau jaillissait pour retomber ensuite en rafraîchissant l'air. Assez souvent on enterrait les moines sous les dalles du cloître. Ceux qui visitent les anciennes abbayes de France ou d'Italie s'aperçoivent bien que le cloître était une des parties du monastère que les architectes se plaisaient à travailler avec le plus de soin. Celui de St. Michel, assurément un des plus remarquables, est formé par un triple rang de colonnettes d'une extrême légèreté et d'une grande richesse d'ornementation, qui soutiennent des voûtes en ogives et à nervures. Chaque chapiteau a son dessin particulier, et dans l'espace compris entre les arcs l'imagination inépuisable de l'architecte a sculpté des figures ou des fleurs dont pas une ne ressemble à l'autre. Aujourd'hui le préau est recouvert d'un pavé en plomb et reçoit dans un grand réservoir les eaux pluviales qui seules alimentent le château.

Si à présent l'on ne construit plus guère en France de maisons, on a du moins le bon esprit d'adapter à la construction des Séminaires et des collèges des parties réservées jadis à l'architecture des monastères. C'est ainsi que le petit Séminaire d'Orléans renferme une cour d'honneur entourée d'un fort joli cloître. C'est là que, sous une vaste tenture, se fait la distribution annuelle des prix. Le nouveau Séminaire de Metz est aussi orné d'un cloître construit comme le reste de l'édifice dans le style roman. En toute saison, les élèves peuvent y continuer les jeux bruyants auxquels la pluie ou les ardeurs du soleil ne leur permettraient pas de se livrer en plein air, et qui leur seraient interdits dans des salles de récréation.

L'église est située sur la partie la plus élevée de la montagne et domine tous les autres bâtiments. C'est un très grand vaisseau partagé en trois nefs larges et élevées. Elle repose sur une voûte qui supporte un groupe central d'énormes piliers de granit. Un chapelain fait l'office religieux dans cette église, qui sert aussi de réfectoire aux détenus. Elle

est surmontée d'une tour massive, au haut de laquelle l'on arrive par un escalier en pierre de plus de 100 marches. De ce point la vue est magnifique et reconquiert amplement le visiteur de ses peines. D'un côté on voit s'élever Tombelleine, autre rocher solitaire qui égale en hauteur le Mont-St-Michel lui-même, le promontoire de Cancale, si célèbre par la pêche aux huîtres, Auranches et Grandville ; de l'autre, les yeux se promènent sur la vaste étendue de l'océan, et à l'horizon, comme une bande étroite, apparaissent les côtes d'Angloerie. Notre guide nous arracha à ce spectacle pour appeler notre attention sur une vaste cour située à quelques centaines de pas au-dessous de nous, où les détenus se reposent de leurs travaux. Nous les vîmes sortir des ateliers, se joindre deux à deux, s'aligner et commencer en silence une promenade rapide, qu'ils doivent poursuivre sans interruption durant une heure.

Sur une seconde terrasse plus petite et moins élevée, un certain nombre d'autres prisonniers étaient occupés à hisser les objets d'alimentation journalière. Ils se servent pour cela d'une machine mise en mouvement par une roue dans laquelle marchent continuellement six détenus. C'est par ce rude travail qu'il faut monter tout ce qui est nécessaire à l'approvisionnement du château.

Les détenus sont au nombre de 800, surveillés par 30 gardiens et gardés par une centaine de soldats. Le régime est à peu près celui de tous les pénitenciers. Ils couchent dans des dortoirs communs. Leur travail est payé. Une première moitié de leur salaire revient au gouvernement, un quart est mis en réserve pour leur être rendu à leur sortie, et ils peuvent disposer en faveur de leur famille ou pour améliorer leur nourriture de l'autre quart

Il nous restait encore à visiter les anciens cachots et certaines cages plus ou moins authentiques, que l'on appelle sous Louis XI les fillettes du roi, où dit-on, furent enfermés des prisonniers politiques, mais le guide nous montra la mer qui s'avavançait rapidement sur la plage. Nous descendîmes en toute hâte et gagnâmes la terre ferme, outrageusement vous par notre hôtelier de Pontarson, voilà par le cocher et le guide qui s'entendaient comme larrons en foire, volés par les marchands de St. Michel, mais après tout fort contents d'avoir vu à notre aise une des choses les plus curieuses que l'on puisse trouver dans le beau pays de France.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Malgré les efforts persévérants que font à Rome les émissaires Sardes, afin de préparer les voies à la révolution, la masse du peuple n'en conserve pas moins au souverain Pontife l'attachement le plus complet ; de plus on voit qu'elle s'occupe fort peu des exhortations des amis de l'Italie, puisqu'elle n'a pas craint de lui décerner, à l'occasion de la St. Philippe de Néri, le triomphe le plus glorieux comme le plus spontané.

A Turin, on espère venir à bout de la résistance de Rome vers le milieu du mois

de juin ; sur quoi se fonde cette espérance, on ne saurait le dire. Toutefois, la mort de M. de Cavour que nous annoncent les derniers journaux d'Europe, pourrait bien ouvrir à la révolution une voie nouvelle. D'après les mêmes journaux il serait remplacé dans le ministère par M. de Menghetti. Le cabinet de Victor-Emmanuel veut obliger le peuple et le clergé Italiens, à célébrer, le 2 juin, l'anniversaire de la Bataille de Magenta, ou sous ce prétexte, l'envahissement de plusieurs états, par des réjouissances solennelles ; mais le clergé s'y refuse couragement.

En Angleterre Lord J. Russell a déclaré que le Gouvernement ne souffrirait pas que les navires américains, armés en course, s'arrêtassent dans ses ports. La France a résolu de s'en tenir sur ce point à ses anciennes lois, qui ne permettent pas à ces navires un séjour de plus de 24 heures sur ses côtes.

Où a vu, la semaine dernière, que l'Angleterre et la France avaient proposé chacune une solution différente à la question de Syrie ; il paraît par les derniers journaux, que la Turquie a adopté celle de la France, et que par conséquent le gouverneur de la Montagne devra être dans la suite un maronite chrétien et indépendant du Gouverneur de Damas.

En Russie, le gouvernement vient d'affranchir les serfs, c.-à-d. de donner la liberté à plus de 24 millions d'hommes.

Le même gouvernement vient de changer la condition du paysan polonais, et de fermier temporaire qu'il était, il en a fait un fermier perpétuel. Si d'un côté cette disposition a quelque avantage, de l'autre elle enlève à chacun le droit de jouissance, de vente, d'aliénation etc. On annonce la mort du prince Gortschakoff, vice-roi de la Pologne.

En Cochinchine, depuis l'enlèvement des forts de Ki-Hoa et la destruction de l'armée anamite, les populations du Cambodge ont envoyé des députés au quartier général pour faire leur soumission. Voici le fait qui résulte de l'ensemble de leurs déclarations : c'est que des habitants seront heureux de se donner à la France, à condition que cette puissance s'établisse sérieusement dans ce pays, afin de les défendre. Il paraît certain que la France acceptera cette proposition qui lui donne une colonie riche et peuplée.

Aux Etats-Unis, les troupes du Nord ont échoué dans une attaque tentée contre un corps considérable de troupes du sud concentrées dans le voisinage de Great Bethel. Malgré ces succès, les troupes du sud continuent à retraiter, et ont aujourd'hui abandonné aux ennemis presque tous les postes situés sur la rive sud du Potomac.

NOUVELLES LOCALES.

Les directeurs de l'*Abeille*, pour se rendre au désir d'un grand nombre d'abonnés ont fait réimprimer le premier numéro du premier volume de l'*Abeille*. Ceux qui désirent se le procurer pourront s'adresser au bureau de l'*Abeille*.

— Nous accusons réception des cinquième et sixième livraisons des Soirées Canadiennes.

— S'il faut en croire un bruit qui circule depuis quelques jours parmi les élé-

ves, nous sommes à la veille d'un événement qui doit faire époque dans les annales du Petit-Séminaire. Mais personne encore ne sait ce dont il s'agit. Est-ce une visite ? un congé ? une promenade ?

— M. Cauchon a été élu, à l'unanimité membre de l'Assemblée Législative pour le comté de Montmorency.

— M. Baby a été élu pour la division Stadacona avec une majorité de 1295 voix sur son adversaire M. Fournier.

Lettre du R. P. Le Jeune, au R. P. Provincial de Paris, 1634

Suite.

Je demande un supérieur aux Trois-Rivières, pour ce que ce n'est pas trop de tenir là trois Pères, afin qu'il y en ait toujours deux livres pour les sauvages. (Que si V. R. n'en veut envoyer que deux, le P. Buteux à qui j'apprendray cette année ce que je pourray de la langue, demeurera avec luy à Kébec ou au Trois-Rivières, et moy avec l'autre ; mais à mon avis ce n'est pas trop de trois pour les Trois-Rivières : l'un sera pour nos françois, les deux autres pour les sauvages, voir mesme il se pourra faire qu'on en enverra l'un d'eux aux Hurons avec les deux qu'il y faut faire passer. Je me doute bien que le Père Brebeuf en pourra demander plus de deux ; si bien que si V. R. nous peut donner cinq Pères et deux Frères, ce ne sera pas trop. Je me souviens de ce que je luy ay autrefois entendu à dire, "*ad pauca attendens facile ennuiciat* ; j'ay bien le monde qu'il fault, mais je ne dy pas où on trouvera de quoy le nourrir." A cela je n'ay point de répartie. Je me restreins le plus qu'il m'est possible ; car pour le bien de cette mission, il faudroit bien plus de monde que nous n'en demandons.

J'ay icy deux humbles supplications à faire à V. R. Je les fay au nom de Jésus Christ de toute l'estendue de mon cœur : mon R. P., je conjure V. R. de me décharger. Je dy quelquefois aux petites croix qui me viennent : "Et encor celle là, et tant que vous voudrés, ô mon Dieu." Mais à celles que le P. Lallemand m'a apporté dans les lettres de V. R. qui me continuoient en charge je l'ay dy plus de trois fois, mais avec une rétraction de cœur qui ne pouvoit boire ce calice. En vérité, mon R. Père, je n'ay pas les talens, ny les qualités, ny la douceur requise pour estre supérieur ; de plus, je le dy et il est vray, c'est un grand détournier pour l'estude de la langue ; je dy un très grand détournier, diray-je mesme que cecy cette année n'ait un salut peut-être de quelques sauvages. J'apprend que les Sauvages qui sont aux Trois-Rivières sont tous malades et meurent en grand nombre. Le P. Brebeuf mesme qui a passé par là, m'escrit qu'il seroit à propos que j'y allasse : je suis dans les écritures, je n'ay rien ou peu de choses prestes, les vaisaux seront bien tost prests à faire voile ; je seray surpris de mes lettres et informations, que j'enverrois à V. R. touchant nos besoins ; je me dépêche tant que je peux. Si je n'estois point Supérieur, je serois délivré de tout cela ; il y a longtemps que je serois là

haut. Je me dispose pour y aller tout à fait jusques au printemps ou jusques à la venue des vaisseaux. Je n'ay pas l'esprit capable de tant de choses : le soin de nos gens, tant de sortes de petits travaux qu'il y a, bref tout s'adresse au Supérieur, et cela le divertit infiniment, notamment à Kébec, où nous sommes bon nombre de personnes. Adjoutés les sermons, confessions, visites : je veux croire que tout cela empescheroit peu le P. Lallemand de l'estude de la langue ; pour moy, je le dy devant Dieu, cela m'en détourne grandement. Depuis le mois d'avril, auquel je retourney d'avec les sauvages, je n'ay pas regardé un seul mot de leur langue. Le P. Lallemand, qui n'est pas si assidu à l'estude, a voulu, au commencement de sa venue, prendre un petit garde au travail de nos hommes. Enfin il s'en est défait, me confessant ingénument, ce qu'il n'avoit pas voulu croire, qu'il estoit impossible d'estudier avec ce soin. On donne un temps tout libre à ceux qui estudient dans nos classes ; ils ont de braves maistres ; ils ont de bons livres ; ils sont logés commodément ; et moy qui suis sans livres, sans maistres, mal logé, pourray-je bien estudier avec un soin qui m'occupe quasi tout entier bien souvent ? V. R. considérera cecy devant Dieu, s'il luy plaist ; je ne veux que sa plus grande gloire. Il est vray que jeme bas contre mon ombre ; le temps parle pour moy : il y a plus de trois ans (ou il y aura à la venue des vaisseaux) que je suis en charge ; le Père Lallemand estant ce qu'il est, et demeurant à Kébec, contentera infiniment. Je remercie desjà par avance V. R. de ce qu'elle m'a oordera cette requeste. Voicy la seconde.

Le P. Benier m'escrit qu'il ne se scauroit consoler de ce qu'il ne vient point en Canada, sinon dans la vue de ses pechés qui l'en empêchent ; il me prie d'escire à Rome pour luy. Je dy tout mon cœur à V. R. il espère que delà on luy ouvrira la porte, les Provinciaux luy fermans en France. J'en ay escry, comme il m'en supplie ; mais ce n'est pas delà que j'attends ma plus grande consolation, mon R. P. Permettés moy, que je le demande pour Dieu, au nom de Dieu et en Dieu, pour le salut de plusieurs âmes ; je renonce entièrement à tout ce qu'il y auroit de déréglé dans mon affection ; non, mon R. P., ce n'est point l'affection de la créature qui parle. Si V. R., à qui Dieu se communique plus abondamment qu'à un pauvre pécheur, juge dans un dénuement de tout en la présence de Jesus Christ, qu'il soit plus nécessaire en France et auprès d'une femme (1), qu'au milieu de ces peuples barbares, je ne le demande plus : *majorem Dei gloriam specto*. S'il rend tant soit peu plus de services à N. Seigneur où il est, qu'il ne feroit en la Nouvelle France, qu'il y demeure, au nom de Dieu ; c'est là où je le souhaite. Mais si V. R. juge que Dieu le veuille icy, je le demande de tout mon cœur. La crainte que j'ay qu'il n'arrive quelque changement, me fait conjurer V. R. de nous donner selon le cœur qu'elle a pour nous. Si je savois que celui qui luy pourra succe-

(1) Le P. Benier était confesseur d'une princesse à la cour.

der dût hériter de son amour, je ne serois pas si importun ; car il est vray que je suis honteux de tant presser.

Encore ce comp, mon R. P., qui sera conforme à son affection : donnez-nous s'il vous plaist le P. Benier, et le P. Vimont, si le P. Benier ne passe pendant qu'elle est en charge, je ne l'attend plus ; je le demanderay tant à Dieu, et j'ay une confiance en luy, qu'il nous le donnera.

V. R. trouvera elle bon que je parle encore une fois librement pour un moment de temps. Le P. Lallemand Supérieur à Kebec, le P. Vimont et le P. Buteaux demeureront au fort, le P. Benier, le P. Pinette ou le P. Garnier, et le P. Le Jeune aux Trois-Rivières. Le P. Pinette ou le P. Garnier, et le P. Mercier qui est au collège de Paris pour les Hurons ; je ne cognoy pas ce dernier, mais on m'en dy du bien. Pardonnez moy, mon R. Père, pardonnez moi mes sottises ; j'entend que toutes mes demandes soient des refus, si elles ne sont conformes aux volontés de Dieu, qui me seront déclarées par celle de V. R. que j'embrasseray de tout mon cœur jusques à la mort, si je puis et ultra. Je ne peux ny ne veux déterminer de moy en aucune façon, ny des autres ; je propose avec amour et confiance et avec indifférence ; mais je demande les meilleurs ouvriers que je peux, pour ce qu'il faut icy, en vérité, des esprits qui viennent à la croix et non aux conversions, qui soient extrêmement souples et dociles : autrement il n'y a icy plus de paix et par conséquent point de fruit. Il faut la chasteté de nos constitutions tout-à-fait angélique : il ne faut qu'estendre la main pour cueillir la pomme du péché.

C'est à ce coup que mes longueurs seront ennuieuses ; car ce n'est pas encor fait. Parlons de l'estat auquel est nostre maison (1) pour le présent. Nous avons une maison qui a quatre chambres basses : la première sert de chapelle, la seconde de réfectoire, et dans ce réfectoire sont nos chambres. Il y a deux petites chambres passables, car elles sont de la grandeur d'un homme en quarré ; il y en a deux autres qui ont chacune huit pieds ; mais il y a deux lits en chaque chambre. Voila pour six personnes fort étroitement ; les autres, quand nous étions tous ensemble, conchoient au grenier. La troisième grande chambre sert de cuisine ; la quatrième c'est la chambre de nos gens : voila tout nostre logement. Dessus nous est un grenier, si bas qu'on n'y scauroit loger ; nous y montons avec une échelle.

Il y avoit un autre bastiment de mesme grandeur vis-à-vis de celuy-cy. Les Anglois en ont bruslé la moitié ; l'autre moitié est couverte seulement de bousillée ; elle sert de grange, d'estable, et de menisserie. Nos gens cette année ont fait des nix, ont esté quérir les arbres dans les bois ; ils ont mis des portes, des fenestres par tout ; ils ont fait les petites chambres au réfectoire, quelques meubles, tables, escabeaux, crélences pour la chapelle et autres choses semblables ; ils ont enfermé notre maison de grands pieux de sapin, nous faisant une belle cour d'environ cent pieds en en quarré, le Pere De Noué conduisant

cet ouvrage. Ces pieux ont quatorze pieds de hault ; il y en est entré près de douze cent. Cela est beau à voir et bien utile. Nous y avons mis de bonnes portes, que Louys a bien ferrés ; avec tout cela on a cultivé, labouré, et ensemencé nos terres défrichées : voila les plus gros ouvrages de nos gens, et l'estat de la maison.

Voicy ce qu'il faut faire doresnavant.

Il faut dresser une petite maison en une pointe (1) de terre, qui est vis-à-vis de nous. Il n'y a que la rivière à passer ; l'eau tourne quasi tout à l'entour de cette pointe, faisant une peninsule. Nous avons commencé à la fermer de pieux du costé de la terre, et nous logerons là dedans notre bestial, scavoir est, les vaches et les cochons ; il faut à cet effet dresser la une petite maison, pour ceux qui en auront soin, comme aussy de bonnes estables bien abritées contre le froid.

L'an passé on nous envoya un homme pour charpentier qui ne l'estoit pas, ce qui est cause qu'on n'a point basti cette année, ce qui nous a fait un grand tort. Il faut en outre achever de dresser ce bastiment bruslé par les Anglois. On est après depuis la venue des navires, qui nous ont apporté un chaupentier ; il faut des planches pour le couvrir, faire les portes, fenestres, etc. Il nous faut faire une grange pour mettre ce qu'on recueillera de la terre. Il faut faire un puis : nous allons quérir l'eau à deux cent pas de la maison ; c'est une grande peine l'hiver notamment qu'il faut casser la glace de la rivière pour avoir de l'eau. Il faut raccommoder et agrandir notre cave, que nous avons entretenu jusques icy. Il faut redresser plus de la moitié du bastiment ou nous logeons, et recouvrir tout, car il pleut et neige par tout : au commencement nos Pères ne firent qu'un meschant todis, pour se loger ; les Anglois le négligeans, il seroit desjà par terre, si nous ne fussions retournés pour l'entretenir ; ce ne sont que des planches et de petites lattes, sur lesquelles on a bousillé. Il faut du monde pour le bestial ; il faut labourer et ensemencer le peu que nous avons de terre ; il faut faucher et faire la moisson ; il faut faire le bois de chauffage, qu'on va desjà quérir assés loing sans charrette ; il faut faire de la chaux.

Il y a mille choses que je ne scaurois rapporter : que V. R. voie si c'est trop de dix personnes pour tout cela. Nous en demanderions vingt ou trente, s'il y avoit de quoy les nourrir et payer ; mais nous nous restreignons à dix, avec trois de nos Frères, et encor ne scay-je si on pourra fournir en France, ce qu'il faut pour cecy et pour nous, tant il y va de dépenses.

Ce qu'on peut prétendre de cette maison pour soulager la mission et frais qu'elle doit faire psur notre entretien.

Il y a quatre gros articles qui font la plus grande dépense de cette mission : les lards qu'on envoie, le beurre, les boissons et les farines ; avec le temps, le pays peut fournir cecy. Pour les lards, si dès cette année nous eussions esté bastis, il n'en eût point fallu envoyer, ou pas tant, l'année prochaine : nous avons deux grosses truies qui nourrissent chacune quatre petits co-

chons ; il a fallu nourrir cela tout l'esté dans notre cour à découvert. Le P. Masso nous a eslevé ce bestial. Si cette pointe dont j'ay parlé estoit fermée, on les mettroit là, et on ne leur donneroit rien l'esté ; je veux dire que dans quelque temps nous aurons du lard pour notre provision, c'est un article de 400 lb. défalqué. Pour le beurre, nous avons deux vaches, deux petites genisse et un petit taureau. M. de Caen laissant icy son bastial, voyant qu'il se fust perdu, nous retirasmes trois vaches ; de la famille qui est icy trois autres ; eux et nous avons donné à M. Giffard chaqu'un une vache ; il nous en reste ce que je viens de dire. Faute de logement, elles nous coustent plus qu'elles ne valent : car il faut détourner nos gens de choses plus nécessaires ; elles gastent ce que nous avons semé, et on ne les peut garder dans ces bois, les mouches les tourmentent. Elles sont venues trois ans trop tost ; mais elles fussent mortes, si nous ne les eussions recueillies ; nous les avons prises comme abandonnées. Avec le temps elles donneront du beurre pour la provision, et des bœufs pour labourer, et parfois de la chair.

Pour la boisson, il faudra faire de la bière ; mais nous attendrons encore que nous soyons bastis, et qu'il y ait une brasserie dressée : ces trois articles sont assurés avec le temps. Pour les blés, on a douté si la terre où nous sommes n'estoit point trop froide. Allons par ordre, et voyons la nature du sol : voicy deux années que tout ce qui est du jardinage, qui ne lève que trop, a été mangé par la vermine, qui provient on du voisinage des bois ou de ce que la terre n'est pas bien encor exercée et purifiée ny aérée. Au milieu de l'esté cette vermine meurt, et nous avons de fort beaux jardinages.

(A continuer)



La NEUVIEME livraison du
CHANSONNIER
DES COLLEGES
MIS EN MUSIQUE

est en vente au Bureau de l'Abeille.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. payé d'avance. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille.

AGENTS.

A Sainte-Thérèse M. A. Thérien
A Notre Dame de Levy. . . M. E. Clément
A la Petite-Salle . . . M. L. Langis,
Chez les Externes. . . MM. { P. Doherty.
 { Chv. Baillargeon.
GEORGES ROY, Gérant.

(1) Notre-Dame des Anges.

(2) La pointe aux Lièvres, à l'entrée de la rivière Saint-Charles.